



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

L'Actu

N° 140
Décembre 2023



**Le conseil municipal
vous souhaite
de belles fêtes
de fin d'année**

La friche industrielle Nid'or se refait
une beauté... naturelle
p. 2

La boîte aux lettres du Père Noël
à l'accueil de la mairie
p. 3

Retour en images festif
du marché de Noël
p. 6 - 7



Le mot du Maire



Chères Asniéroises, chers Asniérois, En ces temps anxiogènes où l'actualité internationale fait autant frissonner que les frimas de l'hiver gagnant peu à peu notre campagne, qu'il est bon de se laisser gagner par l'esprit de Noël. Cette magie qui s'empare du regard de nos enfants, ces lumières envoûtantes qui inondent notre village, ces vitrines qui nous invitent à la fête et ces marchés dominicaux qui donnent envie de savourer la vie... autant d'instant précieux et réconfortants qui font que l'on se sent bien à Asnières-sur-Oise. Tout simplement bien et heureux.

Mais cela ne doit pas nous faire

oublier que plus que jamais, nous nous devons d'être attentifs aux autres, à leurs difficultés, à leur mal-être. Je pense là à nos anciens, aux personnes solitaires ou malades. Si le temps des cadeaux est venu, pensons aussi à eux et agissons en conséquence. Parfois un simple sourire suffit, un bon mot, un petit geste, une attention... et c'est toute une journée qui se voit ainsi transformée. Pour soi aussi, car faire plaisir, c'est aussi se faire plaisir.

Ainsi les fêtes de fin d'année sont-elles les fêtes de tous. Elles se veulent un moment de partage familial, amical, collectif... Elles sont aussi fraternelles. En cette période où nos enfants déposent leur lettre au Père Noël dans la boîte prévue à cet effet au cœur du village, laissons-nous gagner par cet esprit de bienveillance et de solidarité dont ces fêtes sont le symbole. Puisse-t-il souffler bien au-delà de décembre...

Je vous invite à nous retrouver et partager un moment convivial le dimanche 7 janvier 2024 à 17 h à l'Espace Josette-Jourde.

Eric Therry

Maire d'Asnières-sur-Oise

La place de l'Église se fait entendre

Les visiteurs du marché de Noël ont pu apprécier la nouvelle sonorisation installée place de l'Église. Six haut-parleurs ont été positionnés de manière à diffuser uniformément sur la place une ambiance musicale pendant les diverses manifestations ponctuant la vie de notre cité.

L'équipe municipale majoritaire termine ainsi l'aménagement de la place du village pour la rendre plus attrayante et accueillante.

La friche industrielle Nid'or se refait une beauté... naturelle

La friche industrielle où se trouvait l'entreprise Nid'or va gagner un nouvel aspect et laisser place à un éco-parc. Le projet prévoit la destruction d'un bâtiment, la construction et la rénovation de bâtiments existants afin d'accueillir diverses activités. 70 places de parking seront également créées. Répondant à une réelle démarche de développement durable et de préservation de l'environnement, tout cet ensemble s'intégrera harmonieusement au paysage et à l'environnement actuel. Le site affirmera ainsi son caractère végétal avec la plantation d'arbres de haute tige, des espaces verts, des façades végétalisées, des places de stationnement engazonnées...

Début des travaux : premier trimestre 2024.

Renouvellement du réseau électrique souterrain

Afin d'anticiper nos besoins en puissance pour les vingt prochaines années, en janvier prochain, Enedis entamera des travaux de rénovation du réseau électrique. Prévus jusqu'au printemps, ceux-ci se décomposeront en quatre secteurs distincts couvrant à la fois notre commune et Viarmes.

La circulation sera réduite sur une seule voie et régulée par feux tricolores Grande-Rue, rues de Gouvieux, Royaumont, Paul-Delacoste et des Docteurs-Darene. Aucun stationnement ne sera possible de jour comme de nuit.

Un flyer sera distribué par Enedis auprès des riverains concernés.

Un village plus propre et plus beau, grâce à vous !

Pour rappel, l'entretien des trottoirs revient à chaque habitant. À chacun, en donnant un coup de balai ou de binette, de supprimer les herbes folles qui peuvent vite devenir envahissantes. Courant octobre, les agents des Services techniques ont eu à cœur de nettoyer l'ensemble de notre village en prévision de la Fête médiévale. Ils ont d'ailleurs laissé un document dans toutes les boîtes aux lettres informant de leur passage, y compris aux personnes dont le trottoir est entretenu.

Merci à tous de contribuer à donner à notre commune l'image d'un village où il fait bon vivre.





« Hotte » line : le Père Noël a sa propre boîte aux lettres !

Il reste quelques jours aux jeunes Asniérois pour écrire leur plus jolie lettre au Père Noël. Pour la première fois, ils pourront la déposer dans la boîte aux lettres dédiée, installée sous le porche de la mairie pendant le mois de décembre.

Le Père Noël se fera un plaisir de répondre, à condition de ne pas oublier d'indiquer son adresse !



Véhicules électriques : bientôt de nouvelles bornes de recharge

Au cours du premier trimestre prochain, sur le parking de la rue Delchet, sera mise en place une borne de recharge payante avec deux prises. Puis, dans les mois qui suivent, ce même dispositif sera opérationnel sur le parking à côté de la mairie. La recharge sera alors possible par badge ou à l'aide de votre smartphone.

À noter que l'installation, la gestion et la maintenance sont intégralement prises en charge par le Sdevo (Syndicat départemental d'énergies du Val-d'Oise).



Chemin de Compostelle, le saviez-vous ?

Le tracé du chemin de Compostelle traverse notre territoire depuis l'entrée du Bois Bonnet du côté de Lamorlaye jusqu'au stade Maspoli, en passant par l'abbaye de Royaumont. Des membres de Compostelle 2000 ont procédé au marquage de cet itinéraire qui sera complété prochainement par un aménagement spécifique (totems, signalétique).



État civil *

Naissance

Giulia Pires Da Silva - 04/11

* en fonction des autorisations de publication.

Le billet d'Henri Poirier, en charge de l'élaboration de notre PLU (Plan local d'urbanisme)

Créé par la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbains) en décembre 2000, le SCOT (Schéma de cohérence territoriale), projet de territoire, document stratégique, est chargé d'intégrer les documents de planification supérieure qui sont le SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux), le SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau), le SRCE (Schéma régional de cohérence écologique), le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), le SDRIF (Schéma directeur de la région Île-de-France), les plans habitats, transports, etc. Document pivot, ce SCOT permet aux PLU

de ne se référer juridiquement qu'à lui ; d'où pour les communes une simplification des tâches dans la réalisation de leur PLU.

Mais la communauté de communes Carnelle Pays de France n'est pas intégrée dans un SCOT.

À défaut de pouvoir se référer à un SCOT, il appartient au bureau d'études qui accompagne notre commune de justifier que le projet de PLU défini par les élus intègre les dispositions des divers et nombreux documents de planification supérieure ci-dessus dénommés. C'est à cette phase de la révision de notre PLU que notre bureau d'études a rompu son contrat. Ce travail très technique demande des moyens matériels



dont la commune ne dispose pas et ne peut être réalisé que par un bureau d'études.

Nous avons depuis novembre un nouveau bureau d'études qui réalisera cette phase technique et établira les documents définitifs à soumettre aux diverses autorités. Ce bureau d'études commencera ses investigations début 2024.



Achats de végétaux : mutualisez vos commandes

Pour rappel, grâce à l'opération « Plantons le décor », vous avez jusqu'au 11 janvier 2024 pour passer une commande groupée d'arbres, d'arbustes et de variétés fruitières et légumières d'origine locale. Le site www.plantonsledecor.fr vous propose un catalogue comportant des fiches et des aides pour sélectionner les végétaux. Votre livraison arrivera le 3 février à la Maison du Parc à Orry-la-Ville.



En Tête la planète ! pour nos chères têtes blondes

Que ce soit à la maison ou à l'école, les goûters de nos chérubins génèrent de nombreux déchets. Ne pas en produire, savoir trier à bon escient, chaque effort aussi modeste soit-il, contribue à la santé de la planète mais aussi à l'avenir de chacun. Responsabiliser tout en gardant l'esprit en fête, une démarche à la fois pertinente et vertueuse. Et pour vous y initier de manière attentionnée, les membres de l'association En Tête la planète ! vous invitent à une galette des rois au Coworking le samedi 13 janvier de 14 h à 17 h.



Des Asniérois en Italie

C'est à l'invitation du comité de jumelage de Cutigliano, qu'une délégation de dix Asniérois s'est rendue en septembre dernier en Italie pour assister à la fête de la Sainte-Célestine. Au programme : balades en montagne, visites de musées et découverte de la gastronomie italienne et bien sûr un soleil *al dente* !

À San Marcello, ville jumelle de Saint-Martin-du-Tertre, aux côtés d'une délégation de Saint-Martinois, le groupe participa à la fête de la Sainte-Célestine (sainte patronne de la montagne) et à un lâcher de montgolfières.

Les membres du Comité de jumelage tiennent à remercier chaleureusement nos amis italiens pour l'exceptionnel accueil qui leur a été réservé. Il est à l'image des solides liens d'amitié qui les unissent depuis plus de trente années.



Calendrier Tri-Or 2024 : conservez-le précieusement !

Le calendrier 2024 de Tri-Or est distribué avec cet exemplaire de *L'Actu*. Conservez-le pour connaître les différentes dates de collectes de déchets. Vous y trouverez aussi des infos pratiques et des conseils de tri.



Où jeter son sapin de Noël ?

Les sapins naturels seront collectés par le syndicat Tri-Or le lundi 8 janvier 2024. Pensez à le sortir la veille au soir. S'ils sont artificiels ou recouverts de fausse neige, les sapins doivent être déposés en déchetterie ou peuvent être collectés par le service des encombrants sur rendez-vous. Plus d'infos sur <https://tri-or.fr>.



© Adobe Stock

Des permanences à votre service

- Bus du CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) : lundis 15 et 29 janvier 2024, place de l'Église. Prise de rendez-vous au 06 43 60 03 32 ou par mail cias@c3pf.fr.
- CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) : jeudi 28 décembre, de 14 h à 17 h, en mairie de Viarmes. Prise de rendez-vous au 01 73 24 45 18.
- ABF : les permanences des mois de décembre et janvier sont complètes.



© Adobe Stock



Prochaine collecte de sang

Sur un air de salsa bachata

Depuis le 6 octobre, l'association Sports et Loisirs vous invite au soleil sous les sunlights des tropiques dominicains et cubains. Seul ou accompagné, n'hésitez pas à venir savourer ces rythmes ensoleillés et pleins de bonne humeur. Didier et Sophie partageront avec vous leur passion pour la danse et vous initieront au rythme chaloupé de la bachata dominicaine et de la salsa cubaine.

Professeurs depuis plusieurs années, père et fille sauront par leur complicité et leur sourire vous donner le plaisir de danser sur ces rythmes envoûtants. Vous êtes attendus à l'Espace Josette-Jourde les vendredis soir de 20 h 45 à 22 h 15.

Plus d'infos par mail à ecole-danse-asnieres@orange.fr ou par téléphone au 06 81 76 54 86.

Pour vos cadeaux de fin d'année, avez-vous pensé à Royaumont ?

Comme l'abbaye, la librairie-boutique de Royaumont est ouverte tous les jours, y compris le dimanche et les jours fériés (25 décembre, 1^{er} janvier...). C'est donc une bonne adresse pour choisir près de chez vous, à l'abri de la foule, de petits objets qui feront plaisir : livres, disques, mais aussi tisanes, bougies parfumées, gourmandises diverses, jouets éducatifs... La nouveauté de l'année : des liqueurs distillées à partir des produits des jardins de l'abbaye. À consommer, bien sûr, avec modération !



Bus PMI : le programme des tournées est disponible en ligne !

Étant donné le faible nombre de consultations réalisées au sein du bus dans notre commune, le Département du Val-d'Oise ajuste le planning de la tournée du bus PMI dès le mois de janvier 2024. Le bus ne s'arrêtera donc plus systématiquement à Asnières-sur-Oise.

Cependant, en fonction des besoins, il est toujours possible de se rendre à la PMI la plus proche (7 rue Léon-Godin à Beaumont-sur-Oise, tél. : 01 34 33 59 01) ou de consulter le planning du passage du bus sur le site valdoise.fr. Par ailleurs, le Département demeure à l'écoute des besoins des habitants et le planning pourra à nouveau intégrer un passage dans notre commune si des besoins nouveaux se présentent.

Monoxyde de carbone : attention danger !

Pour rappel en cette période de froid, afin de limiter les risques d'intoxication, adoptez les bons réflexes. Pour vous protéger, quelques conseils : faites entretenir vos installations de chauffage et les conduits de fumée, aérez 10 minutes par jour votre logement, ne bouchez pas les systèmes de ventilation, respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion.

Le monoxyde de carbone est inodore, invisible et non irritant. En cas de symptômes, maux de tête, fatigue, nausées, aérez immédiatement, arrêtez les appareils à combustion, appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112.

Où se trouve Sophie la girafe ? Dans L'Actu de novembre, j'aidais un agent des Services techniques à réparer des jeux pour enfants en page 4.

Et comme je suis toujours bien cachée, arriverez-vous à me trouver dans ce numéro ? À vous de jouer !



Cérémonie de la réussite et de l'engagement le 11 novembre en mairie



Cérémonie de la réussite pour les diplômés

Un arbre, un enfant, ils grandiront ensemble le 25 novembre allée de la Reine Hortense à Bailion



Dimanche cassoulet par le Club Senior le 19 novembre



Remise des médailles du travail



Soirée beaujolais par Anim'Asnières et l'Amicale du personnel de la mairie le 16 novembre



Cérémonie de l'engagement citoyen



Commémoration du 11-Novembre-1918



Remise de la médaille de l'Assemblée nationale à Claude Krieguer par Guillaume Vuilletet, député du Val-d'Oise





Journée terrifiante au parc Astérix pour l'Espace Jeunes le 31 octobre



Grati'livres par En Tête la planète ! le 12 novembre place de l'Église



Marché de Noël festif les 2 et 3 décembre



Les personnages des dessins animés ont rencontré un grand succès



Le Père Noël en personne est venu à la rencontre des jeunes Asniérois



Concert d'Élodie Kimmel en l'église Saint-Rémi



Le maire, Eric Therry, en compagnie de Sylvie Peslerbe, adjointe en charge des Fêtes et cérémonies, du Père Noël et de Guillaume Vuilletet, député du Val-d'Oise



Chants de Noël par les enfants des écoles

Retrouvez encore plus de photos sur le site internet de la ville, rubrique Retour en images ou en scannant directement le code QR.



Et si vous offriez des cadeaux locaux pour les fêtes de fin d'année ?

Savez-vous que notre village possède des artisans talentueux chez qui on peut trouver de bonnes idées de cadeaux ou simplement se faire plaisir ? Par exemple, une créatrice de bijoux, un jeu de société, des coiffeurs, des commerces de bouche, des pâtisseries et un traiteur pour vos menus de fêtes... Jamais à court d'idées en consultant la rubrique Annuaire des commerces du site internet de la commune. Plus d'infos sur www.ville-asnieres-sur-oise.fr



Décembre

- 28 : collecte de sang à Viarmes
- 28 : permanence du CAUE à Viarmes

Janvier 2024

- 7 : cérémonie des vœux du Maire
- 8 : collecte de sapins naturels
- 13 : atelier zéro déchet goûter au Coworking
- 14 : Vos élus à votre rencontre place de l'Église de 10 h à 12 h
- 15 : permanence du bus du CIAS

Un Village Uni

Groupe minoritaire du conseil municipal



École de musique

Le dernier « Actu » nous informait que les élus et les membres de la commission associations avaient décidé d'interrompre la participation financière à l'école de musique de Viarmes.

Depuis de longues années, sachant que notre commune n'a pas sur son territoire une école de musique, les Asniérois pouvaient s'inscrire à celle de Viarmes en payant le montant le moins élevé. Cette année, 14 jeunes Asniérois participent à cette activité culturelle (instrument, atelier choral, jardin musical, ...). Une convention avait été signée avec la ville de

Viarmes après validation à l'unanimité par le conseil municipal. La mairie d'Asnières devait verser une participation financière de 500 € par élève pour l'année scolaire. Cette somme correspondait aux frais pédagogiques (professeur, secrétariat, instruments) et aux frais généraux de cette école municipale.

Cette démarche était en cohérence avec la pratique de l'initiation musicale réalisée par un professeur de musique aux enfants des écoles primaires de la commune. Dans la continuité, il était cohérent de permettre aux élèves les plus motivés de s'inscrire dans un conservatoire.

Pouvons-nous cautionner ce choix de supprimer toute aide aux jeunes Asniérois(e)s qui pratiquent une activité musicale ? La réponse est non car l'argument de bon gestionnaire est inadapté, la gestion est à la disposition du politique et non le contraire.

La mairie avait une autre option moins coûteuse, déjà

retenue il y a quelques années pour le centre de loisirs, soit de rembourser aux familles la différence entre le montant hors commune et le montant payé par les Viarmois. Dans ce cas, la participation communale aurait été de 80 € à 120 € par enfant, soit environ 1 500 € pour l'année scolaire, mais malheureusement la décision a été tout autre.

Nous constatons que la participation financière de notre collectivité pour la pratique d'activités sportives au SIVOM Viarmes - Asnières (Tennis et Football) est d'environ 550 € par licencié. Nous nous en félicitons, mais nous souhaitons une cohérence entre les activités sportives et culturelles.

Nous espérons que cette erreur d'analyse soit rectifiée au plus vite et que dans le futur notre collectivité en lien avec l'intercommunalité développe une démarche culturelle plus dynamique (lecture publique, musique, arts plastiques, théâtre, ...).

Bien Faire pour Bien Vivre

Groupe majoritaire du conseil municipal



Toute l'équipe municipale, animée par la volonté de favoriser la participation citoyenne, a orchestré avec enthousiasme deux réunions publiques, un samedi matin et un vendredi soir autour d'un verre et sans formalisme, marquant ainsi la parution du bilan de mi-mandat. La démarche, proposée par la distribution dans les boîtes aux lettres des Asniérois de ce bilan, visait à instaurer un dialogue ouvert et transparent.

Cependant, malgré la bonne intention, le succès de ces réunions s'est avéré mitigé. Un nombre limité d'habitants s'y est rendu, suscitant des interrogations

quant aux raisons de cette faible mobilisation. Peut-on conclure qu'il n'y a pas de problèmes majeurs dans la commune, ou bien cela reflète-t-il un désintérêt pour les affaires municipales ?

Analyser ce phénomène demande une exploration attentive des possibles facteurs en jeu. D'une part, la faible participation ne doit pas automatiquement être interprétée comme l'absence de préoccupations au sein de la commune. Il se pourrait que les citoyens aient d'autres moyens de faire entendre leur voix et qu'ils estiment que leurs préoccupations sont entendues et prises en compte au quotidien.

Cette faible participation pourrait aussi résulter d'une communication efficace et d'une connexion régulière entre les décideurs municipaux et les préoccupations des habitants. Il est essentiel pour l'équipe municipale de continuer à être présente et proposer des moments de rencontre afin d'aborder tous les sujets

concernant notre commune.

En résumé, le bilan mitigé des réunions peut être interprété de diverses manières.

Nous nous assurerons que les préoccupations des citoyens soient toujours correctement entendues et prises en compte.

Peut-être aussi que le fait de se retrouver chaque dimanche matin au marché suffit tout simplement et amplement... En tout cas, la porte des élus vous est plus que jamais largement ouverte !

Toute l'équipe municipale vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

